

Compte Rendu du Comité de la Recherche de Télécom ParisTech du 9 juillet 2010

Présents : Olivier Audouin (Alcatel Lucent), Michel Beaudoin-Lafon (LRI, Orsay), Yamina Belabassi, Olivier Cappé, Philippe Ciblat, Cédric Demeure (Thales), Olivier Cappé, Jérôme Chifflet (Orange Lab, par téléconférence), Françoise Détienne (remplaçant Christian Licoppe), Jean Louis Ermine (Télécom Ecole de Management), Germain Gaudin, Claude Girault (UPMC), Philippe Godlewski, Yves Grenier, Jean Leneutre, Armand Lévy, Henri Maître, Dominique Massaloux (remplaçant Christian Roux, Télécom Bretagne), Yves Mathieu (remplaçant Bruno Thédrez), Gérard Memmi, Ali Osmane.

Excusés : Yves Poilane, Francis Jutand, Jean-marc Chassery.

Les documents préparatoires et ceux présentés en séance (notés « documents joints ci-dessous ») sont disponibles sur le site : <http://perso.telecom-paristech.fr/~maitre/recherche/Comit-Rech/>

1. - Evaluation par l'AERES

Présentation des résultats par Olivier Cappé (cf documents joints).

Claude Girault félicite le laboratoire pour ses résultats. Il l'invite à mettre en chantier tout de suite les pistes d'amélioration proposées, aussi bien dans le registre collectif de l'unité que dans les domaines particuliers de chaque équipe. Il note que la disparité des charges d'enseignement doit être prise très au sérieux et met en garde contre la tentation de renforcer les équipes scientifiquement les plus fortes si elles devaient être plus éloignées de l'enseignement ce qui est souvent le cas. Il regrette le faible nombre d'ITA, souligne que ce défaut est très généralisé dans l'enseignement supérieur et qu'il traduit une vraie faiblesse de réflexion en France dans les instances ministérielles. Il pense que ce défaut sera maintenant très difficile à rattraper. Il recommande de porter une grande attention au plan de formation, en particulier celui des jeunes à travers les écoles d'été.

Philippe Ciblat fait remarquer que ce défaut de formation peut être dû à l'absence d'une collecte et d'un recensement systématique car ces participations à des écoles d'été ou à des conférences tutorielles dans les congrès existent mais sont décidées au sein des groupes et ne sont généralement pas collectées. Il fait également remarquer que l'Institut Télécom offre des formations qui ne sont pas que scientifiques, mais qui auraient également dû être présentées à l'AERES.

2. - Evolution des instances de la recherche

Présentation du contexte et des propositions par Olivier Cappé (cf. documents joints)

Michel Beaudouin-Lafon fait remarquer que les propositions qui sont faites lui semblent aller dans le bon sens. Les rôles attribués au Conseil de Labo et au Comité de la Recherche correspondent à ceux que l'on attribue aux conseils dans les labos équivalents un peu partout et en particulier dans son laboratoire.

Philippe Godlewski fait remarquer que si le Conseil de Labo doit donner un avis sur les postes ouverts à l'Ecole, il le fera surtout sur le profil recherche car sa composition le rend moins sensible aux aspects d'enseignement, et en particulier à la charge des EC. Il serait alors bon qu'une instance donne un avis plus orienté vers l'enseignement (Le Comité de l'Enseignement ?)

Philippe Ciblat rappelle que la composition du Conseil de Labo, surtout s'il comporte les Chefs de Département, est majoritairement assurée par des EC et que les Chercheurs CNRS y sont minoritaires ce qui permet à ce Conseil de discuter des mêmes sujets que feu la commission de la recherche.

3. - Investissements d'Avenir : état des engagements

Présentation de l'état d'avancement du chantier par Henri Maître (cf documents joints)

Henri Maître insiste sur le fait que les deux projets d'IRT d'Ile-de-France sont définis "en bonne intelligence" et sont très complémentaires, l'un plutôt centré sur les matériels, les infrastructures, les logiciels, l'autre plutôt sur les applications au sein de la société et sur les services.

Il indique le montage éventuel d'un laboratoire d'excellence (SIS) par les partenaires à l'origine du projet de « collège d'ingénierie » sur Saclay, de large périmètre et recouvrant potentiellement plusieurs LabEx en cours de montage sur la région de Saclay.

4. - Participation à Allistène

Présentation des structures et de l'implication de l'Ecole dans les Groupes Programmatiques par Henri Maître (cf documents joints). Une discussion a lieu sur le rôle d'ALLISTENE dans le paysage français. Des remarques sont faites concernant la redondance et les potentiels conflits entre les structures en charge de la programmation au niveau ministère, au niveau ANR, et par Allistene, sachant que la structuration des différents groupes est parfois orthogonale (comme par exemple sur les objets communicants).

5. - Soutien à l'entrepreneuriat innovant

Présentation de notre politique, de l'état de nos actions et des principaux résultats par Armand Lévy (cf documents joints).

Jérôme Chifflet félicite Armand Lévy et l'Ecole pour l'ampleur des résultats et l'originalité de la démarche. Il rappelle que, dans le cadre de l'ICT-LAB, tout le monde attend beaucoup de Télécom ParisTech et de l'Institut sur ce volet. Il pense qu'il serait souhaitable que l'Ecole se rapproche des écoles de commerce pour améliorer encore la qualité de son entrepreneuriat. Il suggère enfin que l'école s'intéresse également à la reprise d'entreprises qui est un volet important de l'entrepreneuriat.

Jean-Louis Ermine cite l'expérience de l'incubateur d'Evry qui réunit les 2 écoles et qui fonctionne très bien. Il pose la question de constituer un seul incubateur pour tout l'Institut. Armand Lévy souligne les aspects très positifs de la dynamique Institut pour les incubateurs (en particulier la constitution du fond 3T et le démarrage d'un Hub en Californie), et il pense que l'Institut pourrait dans le futur jouer un rôle plus grand d'animation, mais il rappelle qu'un incubateur c'est d'abord un lieu de très forte concentration de jeunes qui mettent en commun leurs savoirs et leurs problèmes et qu'il faut vraiment être attentif à conserver cette ambiance. Pour ce qui concerne la reprise d'entreprises, il considère qu'il est très important pour l'entrepreneuriat, mais que cela sort de sa mission qui est centrée sur l'innovation.

6. - Résultats des appels ANR 2010 et des appels « Futur et Ruptures » : doctorants

Présentation des résultats par Armand Lévy et Henri Maître (cf documents joints)

Philippe Ciblat regrette que la procédure de sélection des thèses Futur et Ruptures demeure très obscure. Il craint qu'elle soit par nature très andogènes si elle est assurée par les Labs.

Henri Maître confirme que c'est la plus grande difficulté de l'attribution de ces financements et que le processus est en complète refonte. Le nombre élevé des candidatures (79 cette année), l'élargissement à des écoles associées de plus en plus nombreuses et l'évolution des Labs qui se met en place seront les éléments que prendra en compte le successeur de Serge Gourrier pour l'année prochaine.

7. - Recrutements de Maîtres de Conférences - Résultats des Concours Chercheurs du CNRS

Présentation Henri Maître (cf documents joints)

A la question de Philippe Godlewski s'interrogeant sur la meilleure façon de faire mieux profiter des postes CNRS à l'ensemble de l'École, Henri Maître insiste sur la nécessité de prendre le problème très en amont, généralement en repérant les éléments les plus prometteurs pendant leur thèse (lors de la soutenance par exemple), en les invitant à présenter leur travaux au laboratoires, en les suivant au cours de leur post-doc, puis en les préparant intensivement lors de la constitution de leur dossier. Henri Maître se propose de présenter le calendrier et les démarches aux départements qui le souhaitent à l'automne.

8. - Résultats de l'enquête de satisfaction menée auprès des doctorants en mars 2010

Présentation par Germain Gaudin (cf documents joints)

L'ensemble des membres du Comité félicitent les doctorants pour la qualité et la pertinence de cette enquête. Ils les encouragent, comme ils le proposent, d'introduire cette enquête de façon durable dans les pratiques des futurs BDT.

Quelques remarques sont faites sur les situations extrêmes (et inexcusables) de doctorants amenés à financer leurs logiciels ou leurs missions. Il serait bon de s'assurer que cela correspond à des situations exceptionnelles (doctorants au-delà de la limite d'inscription ou en rupture avec leur directeur de thèse). Une question est posée également sur les doctorants qui voient très peu leur

directeur de thèse. Est-ce le cas de doctorants sous convention Cifre qui reçoivent néanmoins un fort encadrement local ?

Claude Girault invite enfin les doctorants à partager ces résultats avec Christian Queinnec et la partie UPMC de l'école doctorale, en particulier pour ce qui concerne les conclusions sur les cours doctoraux.

9. Questions diverses :

9.1. Le contrat doctoral

Philippe Ciblat exprime l'inquiétude des EC, mais aussi des doctorants devant les nouvelles règles de contrat doctoral qui risquent de priver, à terme, la majorité des doctorants, non seulement d'un complément de revenus appréciable, mais aussi d'une formation par la pratique, indispensable pour postuler dans l'enseignement supérieur (cf documents joints).

Michel Beaudouin-Lafon souligne les progrès importants induits par ce nouveau contrat doctoral et encourage l'Ecole à se doter d'une offre abondante de missions d'enseignement. Henri Maître souligne que la possibilité de proposer, 2 fois par an, des missions d'enseignement devrait permettre d'élargir l'offre et d'accroître le nombre de bénéficiaires de cette mesure.

Claude Girault rappelle l'importance de la pratique d'un volume important et varié de TD/TP pour des doctorants destinés à l'enseignement supérieur. Cette diversité est plus formatrice qu'un petit nombre de cours dans la spécialité étroite du doctorant. Il incite également l'Ecole à dégager un budget pour soutenir suffisamment de missions d'enseignement, les sommes engagées étant à la fois modestes et déterminantes asseoir la réputation du programme doctoral de l'école.

9.2. Invitation des directeurs de départements à participer au Forum des élèves pour présenter la recherche de l'école.

Proposition faite par le bureau des doctorants en vue d'accroître, auprès des élèves de Télécom ParisTech, la visibilité du doctorat.

9.3. Nouvelles mesures de recrutement des stagiaires

Les membres externes du Comité de la Recherche confirment qu'ils sont frappés des mêmes règles et dans la même situation pour accueillir leurs étudiants.

Le prochain Comité de la Recherche est fixé au vendredi 26 novembre 2010 après-midi